

VILLE D'OSNY

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

DEMANDE de **BOURSE D'ÉTUDES** *communale*



À remettre au CCAS sur rendez-vous
01 34 25 42 03 ou 42 24
social@ville-osny.fr

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale d'Osny





DEMANDE de
BOURSE D'ÉTUDES
communale

Année 2024 - 2025

Je soussigné(e) (nom et prénom en majuscules) _____

Sollicite l'octroi, au titre de l'année scolaire 2024-2025 de _____ bourse(s) communale(s) du CCAS de la ville d'Osny, et je vous prie de trouver ci-après les renseignements nécessaires à l'instruction de ma demande et les pièces constitutives du dossier.

ORIGINAL

Un **certificat de scolarité** pour chaque enfant concerné.

COPIES

Dernier avis d'imposition.

Attention : les enfants majeurs non rattachés au foyer fiscal des parents doivent fournir leur avis d'imposition individuel.

Dernière **attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales** (moins de 3 mois).

Dernière **quittance de loyer** (moins de 3 mois) ou attestation de propriété.

Livret de famille COMPLET (parents + enfants).

Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour, carte de résident).

Quiconque aura fourni des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, sera passible de poursuites judiciaires ; toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande. En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et aux libertés, vous devez savoir que les formulaires que vous aurez à remplir ou les informations qui vous seront demandées peuvent faire l'objet d'un traitement informatique.

Les informations collectées sont destinées aux services de mairie intéressés, à l'établissement scolaire fréquenté par le ou les boursiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le CCAS de la ville d'Osny. Elles sont conservées pour une durée de 2 ans.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679) vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'effacement en envoyant un courriel à dpo@ville-osny.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

CRITÈRES D'OBTENTION DE LA BOURSE COMMUNALE

- 1) Être collégien, lycéen, apprenti ou étudiant.
- 2) Avoir moins de 25 ans le premier jour de l'année de la demande.
- 3) Soumis au revenu du foyer.



BÉNÉFICIAIRE DE LA BOURSE

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Masculin Féminin

Nom de l'établissement fréquenté : _____

Commune : _____ Classe ou niveau : _____

BÉNÉFICIAIRE DE LA BOURSE

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Masculin Féminin

Nom de l'établissement fréquenté : _____

Commune : _____ Classe ou niveau : _____

BÉNÉFICIAIRE DE LA BOURSE

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Masculin Féminin

Nom de l'établissement fréquenté : _____

Commune : _____ Classe ou niveau : _____

BÉNÉFICIAIRE DE LA BOURSE

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Masculin Féminin

Nom de l'établissement fréquenté : _____

Commune : _____ Classe ou niveau : _____

BÉNÉFICIAIRE DE LA BOURSE

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Masculin Féminin

Nom de l'établissement fréquenté : _____

Commune : _____ Classe ou niveau : _____



DEMANDE de **BOURSE D'ÉTUDES** *communale*

BÉNÉFICIAIRE DU BON D'ACHAT*

Représentant légal

M. Mme

Nom : _____ Prénom : _____

M. Mme

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tél. 1 : _____ Tél. 2 : _____

Mail : _____

Des bons d'achat seront délivrés pour l'achat de fournitures scolaires, de fournitures sportives et pour l'habillement enfants/adolescents. En cas de non-utilisation à cet effet, le CCAS se réserve le droit de ne pas renouveler le bon d'achat. **Les denrées alimentaires, d'alcool et de spiritueux ou de produits d'hygiène, ne sont pas pris en charge par ce dispositif.**

Les montants attribués par le CCAS

Quotients	Revenus par famille	Montant attribué par enfant
1	Inférieur à 10 225 €	80 €
2	de 10 226 € à 18148 €	60 €
3	de 18 149 € à 26 070 €	40€

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la bourse

À _____

Le _____

Signature
du demandeur

*L'envoi par mail
vaut pour signature*

Bourse communale accordée

oui non

Vu par la Vice-présidente
du CCAS d'Osny
Cachet et visa de la mairie

Date _____